



*Festival Swing Art (FSA)
13ème édition
des 6, 7 et 8 mars 2020*



Charte du bénévole

*Comme chaque année, vous êtes nombreux à nous rejoindre !
Votre investissement au cœur de cette aventure permet au festival de se pérenniser et c'est grâce à l'engagement et au sérieux des bénévoles, des différents intervenants et des organisateurs que cet événement reste un moment convivial de qualité.*

Pour cela, nous vous demandons d'avoir le plus grand respect envers les autres membres de l'association et envers les festivaliers, mais aussi de respecter vos engagements et votre fiche de poste.

Les responsables de l'association s'engagent, quant à eux, à vous fournir tous les moyens pour mener à bien vos actions.

En vous déléguant ces missions nous engageons une confiance mutuelle qui permet de former ensemble une équipe solide, coopérante et efficace pour un festival organisé et plein de bonne humeur !

Nous vous remercions d'avance pour votre disponibilité et pour l'énergie que vous allez insuffler à cet événement.

Convention de bénévolat avec l'Association Swingtime Bordeaux

(dont le siège social se situe 14, rue Pierre Nogey à Bordeaux.)

La contribution volontaire est un acte pour lequel une personne physique ou morale apporte à une autre un travail, des biens ou autres services à titre gratuit.

Il est convenu que le bénévole ne recevra aucune rémunération en contrepartie de son intervention gracieuse.

Il/elle a choisi d'assister dans ce cadre l'association Swingtime Bordeaux pour la 13ème édition du Festival Swing Art et s'engage à prendre connaissance et à respecter la charte du bénévole.

L'association Swingtime Bordeaux a souscrit auprès de son assureur, un contrat au profit de ses bénévoles, couvrant les risques en lien avec les activités réalisées dans le cadre du festival.

J'atteste avoir lu la charte et accepte les conditions de ce contrat.